

Dépêche N°**618414 Par René-Luc Bénichou**Mercredi 18 décembre 2019, 11:09:00

INTERVIEW

LPPR: "N'occultons pas l'engagement de l'État pour la recherche par des polémiques inutiles" (Gilles Roussel,

CPU)

Au sujet de la future loi de programmation de la recherche, le président de la CPU, Gilles Roussel, regrette dans une interview à AEF info que les polémiques "relèguent au second plan les sujets les plus importants, à commencer par l'affirmation de l'engagement de l'État aux côtés de la recherche". C'est d'ailleurs dans ce cadre que la CPU organise un séminaire sur "les enjeux de la recherche en France", le 18 décembre à l'Assemblée nationale, pour renforcer le dialogue avec les décideurs publics et, plus largement, la société. Le président de la CPU revient aussi sur plusieurs pistes à propos de la loi recherche : l'évaluation, qu'il souhaite "efficiente, rigoureuse, internationale et utile"; les CDI de projet, qui donneront "plus de visibilité" aux personnels contractuels ; la revalorisation des rémunérations des jeunes chercheurs, qui doit intervenir "maintenant"...



Gilles Roussel, président de la CPU (Conférence des présidents d'université). | CPU

AEF info: Le président du CNRS, Antoine Petit, prône, dans une tribune récente, une vision "darwinienne" et "inégalitaire" de la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (<u>lire sur AEF info</u>). Cette prise de position a provoqué de nombreuses réactions. Ouelle est celle de la CPU?

Gilles Roussel : Tout d'abord, il me paraît surtout important de noter qu'après la ministre Frédérique Vidal et le Premier ministre Édouard Philippe, c'est le président de la République Emmanuel Macron lui-même qui a fait part, à l'occasion de la célébration des 80 ans du CNRS, de l'engagement fort de l'exécutif à investir dans la recherche à travers cette loi de programmation



pluriannuelle. Un investissement en termes financiers, un investissement en termes de revalorisation des carrières, un investissement en termes de simplification du système. Le président de la République l'a encore répété la semaine dernière devant des chercheurs internationaux ayant répondu présents à l'appel à projets Mopga (Make our planet great again), en réaffirmant la nécessité d'améliorer l'attractivité de la recherche française.

Au fond, ce qui me gêne le plus dans la polémique actuelle, c'est qu'elle relègue au second plan les sujets les plus importants, à commencer par l'affirmation de l'engagement de l'État aux côtés de la recherche pour en améliorer les moyens, le fonctionnement et l'attractivité. Comme l'a dit la ministre Frédérique Vidal, ceux qui connaissent le président du CNRS savent que son humour peut déboucher sur des formules provocatrices (<u>lire sur AEF info</u>). Mais je pense que ce n'était pas nécessaire : n'occultons pas le débat par des polémiques inutiles.

"Oui à une évaluation rénovée, non à une évaluation de court terme et qui soit la même pour tout le monde, car cela ne peut pas fonctionner en recherche." AEF info: Pour autant, la provocation d'Antoine Petit ne reflète-t-elle pas avec d'autres mots ce que le président de la République a lui-même déclaré, à savoir que le temps était venu pour la recherche d'avoir un système d'évaluation qui ne reste pas "sans conséquences" (<u>lire sur AEF info</u>)? Et si l'on parle tant d'attractivité, n'est-ce

pas par rapport à une compétition qui est bien réelle ?

Gilles Roussel: La compétition a toujours existé entre chercheurs. La nier reviendrait à dire que tout n'est que coopération, ce qui n'est pas le cas. Cela dit, la véritable compétition est celle qui se joue aujourd'hui sur la scène internationale, et c'est bien sur ce plan que tous les acteurs de la recherche française entendent progresser collectivement. L'engagement du gouvernement à nos côtés vise bien sûr cet objectif, sans oublier, comme l'a rappelé le président de la République, les enjeux de souveraineté nationale dans certains secteurs s'appuyant fortement sur la recherche. Mais la recherche, ce sont aussi des coopérations, tant nationales qu'internationales, et il y a donc toujours un équilibre à préserver entre compétition et coopération.

Pour ce qui est de l'évaluation, la vraie question n'est pas de savoir si elle doit être faite, mais de s'assurer qu'elle soit efficiente, rigoureuse, internationale et utile. Or les chercheurs, mais aussi les établissements et l'État, ne se satisfont pas totalement des évaluations telles qu'elles sont conduites aujourd'hui, au vu du temps et de l'énergie qu'elles demandent. Il ne s'agit pas tant d'ailleurs de remettre en cause l'évaluateur lui-même que la feuille de route qu'on lui donne collectivement. Celle-ci devrait être différente selon la nature des recherches et les stratégies que se donnent les acteurs et l'État.

Par ailleurs, les chercheurs ont besoin de temps long et de liberté pour pouvoir mener leurs travaux : les grandes découvertes et les innovations disruptives découlent rarement d'un grand plan national ; le plus souvent, elles arrivent directement du terrain. Enfin, toutes les disciplines ne fonctionnent pas selon les mêmes logiques et les mêmes contraintes. Il est donc nécessaire que ces besoins de temps long et de différenciation entre disciplines puissent être pris en compte. Donc oui à une évaluation rénovée, non à une évaluation de court terme et qui soit la même pour tout le monde, car cela ne peut pas fonctionner en recherche.



"Porter les annonces sur la loi au plus haut sommet de l'État est très positif, mais cela engendre en retour une attente très importante de la communauté." AEF info: Il est un autre sujet qui fait débat, c'est celui des formes nouvelles de recrutement qui pourraient être autorisées par la loi, à savoir le CDI de projet et les "tenure tracks". Ces dispositifs répondent-ils à un besoin que ressentent les universités?

Gilles Roussel: La CPU a réaffirmé son attachement à l'emploi statutaire et de droit public. Cela étant dit, le président d'université que je suis sait pertinemment que les projets de recherche financés par exemple par l'ANR ou par l'Europe supposent de recourir à des personnels temporaires, doctorants et post-doctorants notamment, mais aussi ingénieurs de recherche. C'est un fait, et cela se passe ainsi partout ailleurs dans le monde. La difficulté, c'est que la législation actuelle ne tient pas compte de cette spécificité que sont les projets de recherche, dont la durée est parfois incompatible avec la durée maximale de six ans autorisée pour les CDD. C'est une forte contrainte pour la recherche. C'est aussi une forte contrainte pour les personnes elles-mêmes, que nous ne pouvons pas garder au-delà de six ans et dont les situations individuelles ne sont à mon sens pas acceptables. Je suis donc favorable, de ce point de vue là, à donner plus de visibilité et de lisibilité sur des temps plus longs aux personnes employées sur contrats.

AEF info : Comment percevez-vous l'articulation demandée par le gouvernement entre les discussions sur la loi de programmation de la recherche et sur la réforme des retraites, en particulier sur la question de la revalorisation des salaires et des carrières des personnels de la recherche publique ?

Gilles Roussel: Ce sont deux sujets différents. La revalorisation des carrières et du niveau indemnitaire des personnels, notamment chercheurs et enseignants-chercheurs dont les primes sont très faibles, s'impose dans le cadre de la réforme des retraites, mais ses modalités et son entrée en vigueur sont aujourd'hui loin d'être arrêtées. En revanche, l'amélioration de l'attractivité des carrières à travers notamment la revalorisation des rémunérations des doctorants et des jeunes chercheurs, qui passe par la loi de programmation de la recherche, c'est maintenant qu'on en a besoin, pas en 2025. Si l'on ne veut pas décrocher, si l'on veut continuer à pouvoir susciter des vocations et recruter, c'est maintenant qu'il faut investir. En fait, dès l'année prochaine, il faudrait déjà des signaux qui répondent aux attentes de la communauté. Car porter les annonces sur la loi au plus haut sommet de l'État est très positif, mais cela engendre en retour une attente très importante de la communauté.

"Non seulement les universités ne sont pas réfractaires à toute évolution, mais elles se sont en réalité profondément transformées depuis une dizaine d'années, et elles sont forces de propositions pour accompagner les mutations de nos sociétés." AEF info: Un nouveau groupe de travail en vue de la loi de programmation a été annoncé la semaine dernière, sur la "territorialisation" de la recherche (<u>lire sur AEF info</u>). La CPU va-t-elle y participer?

Gilles Roussel: Ce groupe de travail est bienvenu, il va permettre de rediscuter la place de la recherche et de l'innovation dans les écosystèmes locaux et le rôle de chacun des acteurs. La CPU va bien

sûr en faire partie. Dans les territoires, l'acteur incontournable de la recherche – et de plus en plus – c'est l'université. Il faut en tenir compte. Les universités ont un rôle particulier à jouer, par leurs



missions de formation, de recherche et de valorisation. Cette question de la territorialisation renvoie d'ailleurs à la nécessité d'un débat sur la mise en cohérence du système global de la recherche française. L'organisation de la recherche et le rôle de chacun de ses acteurs — universités et organismes en particulier — ont besoin d'être clarifiés et mis davantage en cohérence. Cela ne passe d'ailleurs pas forcément par la loi, plutôt par un travail en commun, en nous mettant tous autour de la table.

AEF info: La CPU organise, le 18 décembre, un séminaire sur "les enjeux de la recherche en France", à l'Assemblée nationale. Quels en sont les objectifs?

Gilles Roussel: Les acteurs de la recherche discutent abondamment de la science et de l'innovation entre eux. Il nous paraît important, aussi, d'ouvrir ces débats aux décideurs des politiques publiques, à commencer par les parlementaires, et plus largement à la société, plutôt que de rester dans un entre-soi. La recherche est en pleine évolution et sa place dans les décisions publiques devient de plus en plus importante. Il nous paraît utile, alors que se prépare une loi de programmation, de pouvoir dialoguer avec les parlementaires. Il s'agit aussi de réaffirmer aux décideurs et à la société que les universités non seulement ne sont pas réfractaires à toute évolution, mais qu'elles se sont en réalité profondément transformées depuis une dizaine d'années, et qu'elles sont force de propositions pour accompagner les mutations de nos sociétés.

AEF info: D'aucuns se sont étonnés d'avoir vu le président de la CPU condamné au silence aux côtés du président de la République, lors des 80 ans du CNRS. Que s'est-il passé?

Gilles Roussel: Je veux considérer cet épisode, si désagréable qu'il ait été, comme anecdotique. Même si l'on était là pour célébrer les 80 ans du CNRS, le sujet largement évoqué était celui de la recherche française en général, dont les universités sont des acteurs à part entière – et de premier plan. Du reste, le seul fait que je sois présent montre que la dimension universitaire de la recherche a voulu être marquée symboliquement. Après, nous savons tous dans quelles conditions sont organisées les rencontres de ce type. L'absence de parole de la CPU résulte d'une maladresse et d'un problème d'organisation, et non d'une volonté délibérée, comme en témoignent les excuses qui m'ont ensuite été adressées et que j'ai acceptées. J'espère néanmoins qu'à l'avenir, on saura entendre aussi les universités, qui ont beaucoup de choses à dire sur la recherche.

Testez AEF